



Propriétaire sans permis ayant eu une collision...

Par **aline**, le **19/02/2009** à **14:16**

mon papa ayant perdu son permis de conduire depuis quelques année n'a pas d'autre choix hélas que de prendre sa voiture pour aller travailler.
seulement il a eu un léger accident avec sa voiture en n'en percutant une autre.
de peur il a pris la fuite(sa voiture ne comprend pas d'assurance)
le propriétaire de l'autre voiture l'a néanmoins signalé a son assurance.
grace a la plaque il a retrouvé mon papa et ils ont convenu d'un arrangement a la miable mon papa lui a donner le montant de sa franchise (400 € par chèque)un papier écrit a la main faisant foi.
sauf que le problème c'est que maintenant l'assurance de l'autre monsieur réclame a mon papa les frais de la réparation de sa voiture d'un montant de 4000€
non a appeler cette assurance impossibilité de payer mensuellement(dossier déjà chez leur avocat)
je voudrai savoir sachant qu'il n'y a pas eu de constat signer par mon papa
net que il y a eu un arrangement a la miable que pouvons nous faire?
sans avoir de problème par la suite qu'il conduise sans permis...

Par **chaber**, le **20/02/2009** à **07:04**

Bonjour,
L'affaire est claire. Votre père conduit sans permis et a eu un accident responsable. Il doit en assurer les conséquences.
Le fait d'avoir réglé la franchise à l'adversaire, ne l'exonère pas de régler l'assureur qui a honoré son contrat, vis à vis de son client.
Subrogé, dans ses droits, l'assureur peut aller en justice pour réclamer les sommes payées. Bien entendu, il obtiendra gain de cause et fera exécuter le jugement. Un non paiement pourra même aller jusque la saisie. (toujours avec augmentation des frais)
De plus votre père a commis des infractions : conduite d'un véhicule sans permis, ni assurance et délit de fuite,

répréhensibles par la loi. Ce qui aggrave encore le cas, s'il y poursuites judiciaires

Par **aline**, le **20/02/2009** à **13:00**

merci pour votre réponse, continuez votre sites pour aider encors plein de personnes qui n'ont pas forcément les moyen d'aller voir un avocat...